



**EXTRAIT DU  
REGISTRE DES DELIBERATIONS**

**CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du : 9 février 2023  
Convocation du : 3 février 2023  
Conseillers en exercice : 35  
Conseillers présents : 28

L'AN DEUX MILLE VINGT TROIS, le neuf février à dix neuf heures trente, les membres du Conseil Municipal de la Ville d'ARMENTIERES se sont réunis à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Bernard HAESBROECK, Maire.

**PRESENTS** : Jean-Michel MONPAYS, Sylvie GUSTIN, Arnaud MARIE, Céline LEROUX, Catherine DE PARIS, Jean-Louis MERTEN, Martine DUBREU, Thomas BLACTOT, Ibtissam MARZAK-AFFAOUI, Rut LERNER-BERTRAND, Valérie PRINGUEZ, Grégory PICKEU, Philippe CATTOIRE, Alexis DEBUISSON, Dominique BAILLEUL, Véronique NAEYE, Pierre VANNESTE, Sophie TANGHE, Cristiane DELESTREZ, Philémon BRUNET, Michel PLOUY, Jean-Jacques DERUYTER, Caroline BAURANCE, Hans LANDLER, Bruno VANGAEVEREN, Benjamin TISON-BEERNAERT, Mylène MERAD, Mélanie DEZEURE.

**EXCUSES AYANT DONNE POUVOIR** : Laurent DERONNE, Hugues QUESTE, Martine COBBAERT, Lahcem AIT EL HAJ, Carole CASIER, Philémon BRUNET, Désiré BAILLON, ont délégué respectivement pour les représenter Bernard HAESBROECK, Jean-Michel MONPAYS, Sylvie GUSTIN, Céline LEROUX, Catherine DE PARIS, Arnaud MARIE, Michel PLOUY conformément à l'article L.2121.20 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**SECRETARE DE SEANCE** : Alexis DEBUISSON

DE23.005

**ADMINISTRATION MUNICIPALE**  
**DESIGNATION DES REPRESENTANTS DE LA COMMUNE AU SEIN DES**  
**ETABLISSEMENTS SCOLAIRES**  
**MODIFICATION**

*Autorisation - Approbation*



Par délibération DE20.091 du 27 août 2020, le Conseil Municipal a désigné ses représentants pour siéger au sein des conseils d'école des établissements scolaires de la Ville.

Madame Sylvie DELANNOY-CUSINIER étant décédée, il y a lieu de désigner un nouveau représentant du Conseil Municipal pour siéger au sein du conseil d'école de l'Ecole Primaire Jean Macé en tant que titulaire et un nouveau représentant pour l'Ecole Maternelle Jean Macé en tant que suppléant.

Il y a également lieu de désigner un nouveau représentant titulaire pour remplacer Madame Martine DUBREU au sein du conseil d'école du groupe scolaire Renan.

L'élection de ces membres se déroulera dans les conditions fixées par l'article L.2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales, à bulletin secret. Comme l'indique le paragraphe 2 de ce même article, le Conseil Municipal peut décider, à l'unanimité, de ne pas procéder au vote à bulletin secret mais à main levée.

Il est donc proposé au Conseil Municipal d'utiliser cette possibilité.

**ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ**

Il est demandé aux Présidents de Groupe de présenter leurs candidats.

**Candidatures :**

- **Liste « Aimer Armentières et Agir pour l'Humain » :**

Elémentaire :

Jean Macé      Titulaire : Dominique BAILLEUL  
Suppléant : Sylvie GUSTIN

Maternelle :    Jean Macé      Titulaire : Sylvie GUSTIN  
Suppléant : Dominique BAILLEUL

Elémentaires / Maternelles :

Renan Buisson    Titulaire : Mylène MERAD  
Suppléant : Mme Sylvie GUSTIN

**ADOPTÉE A LA MAJORITÉ :**

- ❖ 27 voix pour : groupe « Aimer Armentières et Agir pour l'Humain »
- ❖ 06 abstentions : groupe « Armentières avec Fidélité et Bon Sens »
- ❖ 02 voix pour : groupe « Armentières en Tête ! »

Par conséquent sont désignés :

Elémentaire :

Jean Macé Titulaire : Dominique BAILLEUL  
Suppléant : Sylvie GUSTIN

Maternelle : Jean Macé Titulaire : Sylvie GUSTIN  
Suppléant : Dominique BAILLEUL

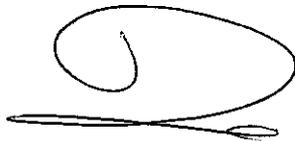
Elémentaire/Maternelle :

Renan Buisson Titulaire : Mylène MERAD  
Suppléant : Mme Sylvie GUSTIN

Ainsi fait et délibéré  
comme ci-dessus,

Pour expédition conforme,  
Le Maire,

**Alexis DEBUISSON**  
Conseiller Municipal  
Secrétaire de séance



**Bernard HAESBROECK**  
Vice-Président de la Métropole  
Européenne de Lille

